

Département
du Calvados



Mairie 14117
Tracy-sur-mer

Procès-verbal du

CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2024

Date de la convocation
12 / 01 / 2024
Affichage
18 / 01 / 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 8
Présents : 5
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Tracy-sur-mer, sous la présidence de Monsieur Daniel CATTELAÏN, maire.

Étaient présents les conseillers suivants : Messieurs CATTELAÏN, PARIS, ROGER, GODEFROY, LÉBOURGEOIS.

Excusés : Mesdames GALLIER (pouvoir à M. ROGER), PRUVOST (pouvoir à M. PARIS) et Monsieur de BOURGOING (pouvoir à M. CATTELAÏN).

Secrétaire : Daniel LÉBOURGEOIS

Le procès-verbal du Conseil municipal du 18 octobre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération n°01/2024 – Délégations aux adjoints, composition des commissions communales et représentations

Suite aux démissions de Carole BESSIN (adjointe au maire) et de Laurence BOUCLIER (conseillère municipale), le maire propose au Conseil municipal de délibérer pour réattribuer les délégations aux adjoints, recomposer les commissions communales et désigner à nouveau les représentants qui siégeront dans les différentes instances.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de réattribuer les délégations aux adjoints, de recomposer les commissions communales et de désigner à nouveau les représentants qui siégeront dans les différentes instances selon le tableau suivant :

Délégations

Animation culturelle et sportive Action sociale	Jean-Charles PARIS - 1 ^{er} adjoint au maire
Budget et finances Cimetière	Gérard ROGER – 2 ^{ème} adjoint au maire
Entretien et environnement	Francis GODEFROY – conseiller municipal délégué

Commissions

Budget et finances	Daniel CATTELAINE, Jean-Charles PARIS, Gérard ROGER, Francis GODEFROY, Louis de BOURGOING, France PRUVOST
Animation et lien social	Daniel CATTELAINE, Jean-Charles PARIS, Christelle GALLIER, France PRUVOST

Représentations

	Titulaires	Suppléants
ENEDIS CRISE	Gérard ROGER	Francis GODEFROY
SDEC ENERGIE	Gérard ROGER Louis de BOURGOING	
SIAT	Daniel CATTELAINE, Jean-Charles PARIS, Francis GODEFROY	Gérard ROGER
SMAEP du Vieux Colombiers	Gérard ROGER	Daniel CATTELAINE
Ecole de Longues-sur-Mer	Christelle GALLIER	France PRUVOST
Conservatoire du Littoral	Daniel CATTELAINE, Francis GODEFROY	
Correspondant Défense	Gérard ROGER	
Correspondant incendie et secours	Jean-Charles PARIS	
ADTLB	Jean-Charles PARIS, France PRUVOST	Louis de BOURGOING
Commission de contrôle des listes électorales	Louis de BOURGOING	France PRUVOST
Bayeux Intercom	Daniel CATTELAINE	Jean-Charles PARIS

Commission communale des impôts directs	Daniel CATTELAIN, France PRUVOST, Guillaume GALLIER, Michel GUILBERT	Francis GODEFROY, Daniel LEBOURGEOIS, Céline AGUT, Karine PORET, Jean LEONARD
---	--	---

Délibération n°02/2024 – Désignation de rue et numérotation des futures habitations dans le cadre de la création du lotissement situé rue Philippe de Bourgoing

A la demande du lotisseur, le maire propose au Conseil municipal de délibérer pour désigner la voie créée et numéroter les futures maisons d'habitation dans le cadre de la création du lotissement situé rue Philippe de Bourgoing.

Le maire précise que le champ situé derrière le lotissement était communément appelé « Les Pommiers » dans un passé récent.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide :

- de désigner ladite voie : « rue des Pommiers » ;
- de numéroter les futures maisons d'habitation tel qu'indiqué sur le plan annexé à la présente délibération.

Délibération n°03/2024 – Adhésion au CNAS

Conformément à la loi du 19 février 2007, le maire propose au Conseil municipal de délibérer pour adhérer au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

L'adhésion s'élève à 267 € par agent.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de ne pas adhérer au CNAS.

Délibération n°04/2024 – Mise en place de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

A la demande de la préfecture, le maire propose au Conseil municipal de délibérer pour approuver la mise en place de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A l'unanimité,

N'approuve pas la mise en place de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

INFORMATIONS AU CONSEIL :

- Aménagement rue Philippe de Bourgoing

Un appel d'offres pour un maître d'œuvre a été publié sur le site de l'UAMC. La consultation se termine le 11 février.

- Lotissement de trois lots à la Rosière

Un projet d'aménagement de trois parcelles à bâtir au niveau de la ferme Etienne a été débloqué, considérant la modification du SCOT du Bessin.

- Projet des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

Le maire informe le Conseil Municipal que ce projet consiste à demander aux communes de suggérer des lieux et des modes de production. Ce projet de ZAER sera discuté prochainement en Conseil municipal.

- Sécurité et mise aux normes de la salle communale

Jean-Charles PARIS précise que la salle n'est pas aux normes. La municipalité peut l'utiliser de façon exceptionnelle, car elle est répertoriée catégorie 5. Monsieur PARIS se charge d'envoyer un dossier de demande aux sapeurs-pompiers de Bayeux.

La municipalité n'envisage pas de louer cette salle.

- Plan communal de sauvegarde

Gérard ROGER prépare le plan communal de sauvegarde pour la commune. Ce document opérationnel est obligatoire. Il recense les risques et les moyens matériels et humains à mettre en place dans chaque commune afin de se prémunir face à tout type de catastrophe.

- SIAT : travaux sur la cale Eisenhower

Le maire informe le Conseil Municipal que des trous se sont formés au niveau de la cale. La commune d'Arromanches refuse de participer financièrement aux travaux de remise en état dans le cadre du SIAT. Des travaux identiques ayant déjà été financés par le SIAT, le maire a saisi la Sous-Préfecture.

- Logements communaux

Francis GODEFROY indique que le sol du logement communal situé au 2 rue Philippe de Bourgoing est dégradé. Monsieur Tony RENEE, locataire, se propose de poser le parquet. La municipalité a accepté cette proposition et fournira le matériel prochainement.

Un diagnostic énergétique a eu lieu dans chacun des logements situés route de Bayeux. Monsieur GODEFROY indique que la commune peut louer ces logements sans travaux de rénovation énergétique jusqu'en 2029.

- Dégâts sur les toitures suite à la tempête Ciaran

Les toitures des bâtiments municipaux situés au lavoir et rue Philippe de Bourgoing (pompe à incendie) ont été endommagées par les vents forts de la tempête Ciaran

(nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023). L'assureur de la commune a été saisi et des devis ont été demandés.

– Protection juridique

Le maire précise en Conseil municipal que l'assurance protection juridique prend à sa charge les honoraires de l'avocat et de la médiatrice dans le cadre des affaires JEANNE.

– Remerciements reçus après les vœux

Le maire informe avoir reçu un message de Monsieur et Madame Peter et Patricia COWLING qui remercient la municipalité pour les vœux.

– Projet d'installation d'éoliennes sur Le Manoir

Jean-Charles PARIS informe le Conseil municipal qu'un projet d'installation de deux éoliennes a vu le jour sur la commune du Manoir.

– Dégradation de l'état du chemin du Callouet

Daniel LEBOURGEOIS signale que d'importants nids de poule se sont formés au niveau du chemin du Callouet. Monsieur GODEFROY précise que, compte-tenu des conditions météorologiques hivernales, des travaux ne peuvent être entrepris pour le moment.

Le Conseil est clos à 21h05.

Vu, le/la secrétaire